Image not found or type unknown

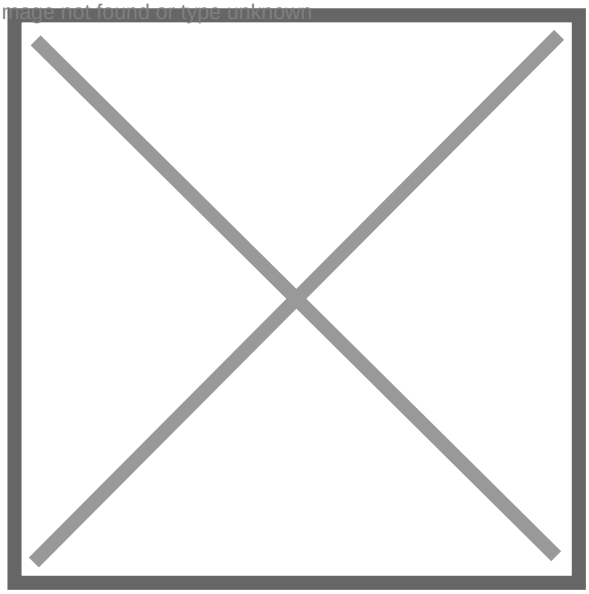

Contrat avec un artisan, comprennant la clause...

Par **titi**, le **08/07/2008** à **13:40**

J'ai signé un contrat avec un artisannt pour des travaux dans la maison. Le contrat est signé avec la mention: "Sous réserve d'acceptation des crédits". Ma banque a refusé le crédit, et l'artsan est injoignable depuis. Je lui avait versé 2000 euros à la signature. Comment doi-je lui adresser le courrier de résiliation de contrat et demander le remboursement de la somme ainsi versée?

Par **Tisuisse**, le **09/07/2008** à **09:18**

Si la demande de prêt a été faite dans les délais impartis et si ce sont plusieurs organismes financiers qui ont refusé le prêt, envoyez à l'artisant une LR avec AR et si le résultat est infructueux, chargez un huissier de procéder au recouvrement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés